



NOTAIRES

SAS titulaire d'offices notariaux
RCS TOULOUSE 444 181 309
Membre d'une association agréée

Office notarial de
Colomiers

et siège social

15, rue de Limogne
CS 80052

31771 Colomiers cedex

Tél : 05 61 78 67 77

Fax : 05 61 78 62 14

NOTAIRES ASSOCIES

Alain FAURE

Patrick LEGRIGEOIS

Antoine VANISCOTTE

Hugo SCARCELLI

NOTAIRES

Audrey BIJONNEAU

Fanny DUBOIS

Laure SAUVAIRE-SCHAEFER

etude31083.colomiers@notaires.fr

www.flvnotaires.fr



Suivez-nous



Visio-conférence



Labels professionnels



NOTAIRE CONSEIL
EN AMENAGEMENT
ET ENVIRONNEMENT

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alain FAURE Notaire Associé de la Société dénommée « FLV NOTAIRES », société par actions simplifiée titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est situé à COLOMIERS (Haute-Garonne), 15, Rue de Limogne,

Exerçant en l'office Notarial de COLOMIERS , le 11 février 2025 il a été constaté la VENTE,

Notaire assistant LE VENDEUR,

Avec le concours à distance, en son office notarial, de Maître CAMPS, notaire à TOULOUSE (Haute-Garonne), 8 Rue Labéda, assistant l'ACQUEREUR,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 40000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin BP 18 le Clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Madame Mathilde **GAUDOU**, agent spécialisé petite enfance, demeurant à PLAISANCE-DU-TOUCH (31830) 30 rue des Erables.

Née à PESSAC (33600), le 3 octobre 1993.

Célibataire.

Monsieur Yoann **LE MÊNAGER**, électricien, demeurant à PLAISANCE-DU-TOUCH (31830) 30 rue des Erables.

Né à AGEN (47000), le 16 juin 1992.

Célibataire.

Quotités acquises :

Madame Mathilde GAUDOU acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de moitié.

Monsieur Yoann LE MENAGER acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de moitié.

Identification des biens

DÉSIGNATION

A SAINT-LYS (HAUTE-GARONNE) 31470 Le Moulin de la Jalousie.

Un terrain à bâtir

Portant le numéro **huit (8)** du lotissement dénommé **L'ALLEE DU PAPILLON.**

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1684	LE MOULIN DE LA JALOUSIE	00 ha 04 a 07 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

P R I X

La vente est conclue moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (84 900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à NEUF MILLE CENT SOIXANTE ET UN EUROS (9 161,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à SOIXANTE-QUINZE MILLE SEPT CENT TRENTE-NEUF EUROS (75 739,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Alain FAURE
N° de certificat :
5742F8048197FFEBBC90EEE39

Fait à COLOMIERS
Le 11 février 2025

| | Cm _